

## Construction d'une écluse anti salinité au barrage d'ARZAL

« Une adaptation au changement climatique pour pérenniser le  
développement économique et la production d'eau potable »

---

### Relevé de séance de la réunion du 17 mars 2015

#### à ARZAL (Vedettes Jaunes)

---

#### **Etaient présents :**

Mesdames, Marie-Odile JARLIGAND, Maire d'ARZAL – Colette BENOIT, Adjointe au Maire de MARZAN – Caroline ROUENNIER, Directrice du Pôle Développement et Aménagement Durable du Territoire d'Arc Sud Bretagne – Aude WITTEN, Direction du climat, de l'environnement, de l'eau et de la biodiversité à la Région Bretagne – Catherine ÉRIAU, Directrice du GIP de VANNES – Françoise JÉHANNO, Directrice du Syndicat d'Eau du Morbihan – Laurie LE TRIONNAIRE, Office du Tourisme Arc Sud Bretagne – Michèle NADEAU, Maire de SURZUR – Catherine GAUTIER, Directrice des Ports de Vilaine de la Compagnie des Ports du Morbihan – Jane RIVEREAU de l'Echo de la Presqu'île.

Messieurs Thierry BURLLOT, Vice-Président de la Région Bretagne - Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan, Maire de NIVILLAC - Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général du d'Ille et Vilaine – Yvon MAHÉ, Conseiller Général de Loire Atlantique, Maire de FÉGRÉAC – Jean-François MARY, Président de la Communauté de Communes du Pays de REDON, Président du GIP de REDON, Maire d'ALLAIRE – Daniel BARON, Directeur de Cabinet à la Communauté de Communes du Pays de REDON - Jean-Paul BENON, Chargé d'études et des investissements à la Compagnie des Ports du Morbihan - Hervé TABART, Adjoint à la Mairie d'ARZAL – Claude LANSSENS, Adjoint à la Mairie de BÉGANNE – Bernard LE GUEN, Maire de CAMOËL – Daniel BOURZEIX, Maire de la ROCHE-BERNARD – Denis LE RALLE, Maire de MARZAN – Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, Maire de MUZILLAC – Christian DROUAL, Maire de PÉAULE – Joël BOURRIGAUD, Maire de SAINT-DOLAY – André PAJOLEC, Président d'Arc Sud Bretagne – Bruno LE BORGNE, Vice-Président d'Arc Sud Bretagne - Yann CRISTEL, Directeur Général des Services d'Arc Sud Bretagne – Romain CHAUVIERE, Conseil Général du Morbihan – Pierre LE BODO, Président du GIP de VANNES – Lucien PERROCHON, Gérard BOZEC, André JACQUEMIN, Sylvain FERREY, Patrick GAY, Philippe RIGAUD-VIN de l'APPAC 56 – Roger Yvan CADRO de l'Association Nautique de FOLEUX – Guy SOULET de l'Association des Plaisanciers de REDON – Roland SCHREIER et Gilles BELLENGUEZ de l'Association des Plaisanciers de LA ROCHE-BERNARD – Guy LE GAL, Maire d'ASSERAC et Président du Comité d'Estuaire – Edouard DANIEL, Conseiller Municipal de BILLIERS, Vice-Président du Comité d'Estuaire – Jean-Pierre BESNARD, Maire de MESQUER – Bernard AUDRAN, Maire d'AMBON et représentant du Syndicat Mixte du Parc Naturel du Golfe du Morbihan – M. ELOI, Mairie de PIRIAC SUR MER - Bruno CORVEC, SAUR/SEPIG – Jean-Batiste PIGOT, Mairie de MARZAN et ALGOL OCÉANS – Christophe PORCHER, Syndicat conchylicole de PENESTIN – Dominique BLEUNVEN, d'ARZAL NAUTIQUE – Pierre FOURNOL de LOKAVOILE – Noël KERSUZAN de COMPTOIR NAUTIQUE – Hervé DRÉNO des VEDETTES JAUNES – Guy RIVAL, Représentant du Syndicat Mixte d'Eau du Morbihan – Gabriel SIMON du Télégramme – Guy THIERCY de Ouest France – Tugdual RUELLAN, journaliste indépendant.

### **Etaient présents de l'IAV :**

Jean-François GUÉRIN, Président – Jean-Luc JÉGOU, Directeur Général des Services – Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint et Secrétaire de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine – Aldo PENASSO, Responsable du Pôle Eau Potable et Hydraulique – Flore SALAUN, Chargée de Mission « Estuaire et Baie de Vilaine – Myriam MARTINS, Assistante de la Direction.

### **Etaient excusés :**

Mesdames Yvette ANNÉE, Conseillère Générale du Morbihan, Maire de SAINT-VINCENT SUR OUST – Viviane LOPEZ, Conseillère de Loire Atlantique – Régine ROSSET, Maire de BILLIERS – Françoise FONMARTY, Maire de FÉREL – Sophie MERLE du Conseil Général d'Ille et Vilaine – Julie DECLEVE du Conseil Général de Loire Atlantique – Cindy HERVÉ de l'Office du Tourisme de REDON.

Messieurs Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire Atlantique, Maire de GUÉMENÉ PENFAO – Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – Pascal DUCHÊNE, Maire de REDON – Roger MANUEL, Directeur du Port de REDON – Christophe BIDAUD, Directeur du GIP de REDON – Jean-Pierre TROUSLARD, Directeur du Syndicat Mixte de Gestion pour l'Approvisionnement en Eau Potable d'Ille et Vilaine – Christian MORIN, Directeur Technique à la CAREN de SAINT-NAZAIRE – Philippe ALLAIN, Fabrice DURIEUX & Stéphane MENIER de Cap Atlantique - Philippe FAVARD de MÉCA NAUTIQUE – Thierry DUBOIS des PLASTIQUES DE L'ESTUAIRE – David LAPARTIENT, Maire de SARZEAU.

### ***Ce document n'est pas exhaustif des échanges entre les participants et synthétise le déroulement de la réunion.***

Monsieur Jean-François GUÉRIN, Président de l'IAV, accueille les invités et introduit la réunion en rappelant le contexte de la construction du barrage d'ARZAL et de la création de l'IAV. Il est rappelé l'impact économique du barrage en apportant l'eau potable en quantité, puis le développement de la plaisance. Monsieur GUÉRIN présente l'avancement du projet et l'objet de cette réunion. Aujourd'hui, celui-ci est calé et validé techniquement. Le Président de l'IAV insiste sur la nécessité de la réalisation de cette nouvelle écluse afin de continuer le développement économique de ce territoire, dont celui de la plaisance, dans un contexte de changement climatique (désormais constaté) qui va exacerber encore davantage les conflits d'usage.

Monsieur Tugdual RUELLAN, journaliste, qui a la charge d'animer la réunion, présente le déroulement de l'après-midi, et donne la parole au Directeur de l'IAV, Monsieur Jean-Luc JÉGOU pour présenter le projet (voir le Power Point joint). Le contexte est résumé aux participants en rappelant les objectifs de la construction du barrage d'ARZAL qui n'ont pas anticipé l'arrivée de la plaisance en Vilaine et le développement de la production d'eau potable. Il en résulte une cohabitation difficile des usages en situation estivale où il est constaté une navigation importante et une demande maximale de production d'eau liée à la présence des touristes. Il est ensuite rappelé la genèse du projet et son niveau d'avancement. Toutes les études sont réalisées et le chiffrage est finalisé. Une maquette d'essai a été construite dans le cadre du programme Interreg DROP. Le Conseil d'Administration de l'IAV a validé le projet et il est maintenant nécessaire de trouver les financements pour le réaliser. L'IAV apporte près des  $\frac{3}{4}$  des besoins en financement, le complément doit se faire par des subventions et une contribution par les autres usages. Il est enfin évoqué le changement climatique qui va très vite déséquilibrer la gestion du barrage. La montée des eaux favorisera les entrées de salinité. Puis l'élévation des températures ainsi que la raréfaction des pluies estivales va diminuer fortement le débit de la Vilaine. La 2<sup>ème</sup> écluse limitera ces effets et sera la solution pour remplacer les siphons devenant inopérants en lien avec à la montée des eaux marines.

Un film d'animation est projeté pour illustrer le fonctionnement du futur ouvrage. Celui-ci et la présentation PowerPoint sont consultables sur notre site INTERNET [www.eptb-vilaine.fr](http://www.eptb-vilaine.fr) (rubrique « Actualités »).

Une table ronde est mise en place avec Madame Françoise JÉHANNO, Directrice du Syndicat d'Eau du Morbihan, Messieurs Jean-Paul BENON, Chargé d'études et des investissements à la Compagnie des Ports du Morbihan, Roland SCHREIER de l'Association des Plaisanciers de LA ROCHE-BERNARD, Jean-François GUÉRIN, Président de l'IAV, Jean-Luc JÉGOU, Directeur Général des Services de l'IAV. Celle-ci est animée par Monsieur RUELLAN.

Monsieur SCHREIER, Président de l'Association des Plaisanciers de LA ROCHE-BERNARD expose la difficulté de passage du barrage. Pour autant, les plaisanciers ne demandent pas une 2<sup>ème</sup> écluse et Monsieur SCHREIER craint que les plaisanciers financent cet ouvrage. Pour autant, il convient que ce projet apporte des solutions.

Monsieur BENON de la Compagnie des Ports des Morbihan, rappelle que la Vilaine a toujours été un abri sûr et apprécié pour les bateaux bien avant la construction du barrage d'ARZAL. Il expose l'intérêt économique de la plaisance et les effets induits. Il constate les problèmes croissants en lien avec la qualité de l'eau pour maintenir les éclusages en été depuis quelques années. La 2<sup>ème</sup> écluse est un projet intéressant pour répondre à ces difficultés et améliorer le trafic de la navigation.

Madame JÉHANNO, Directrice du Syndicat Mixte d'Eau du Morbihan présente la vision de l'approvisionnement en eau potable. Elle expose la problématique de la production en été et des difficultés de disposer de l'eau en qualité et en quantité. Des interconnexions sont nécessaires et ont été construites pour gérer au mieux ces difficultés. Madame JÉHANNO rappelle que l'année 2015 illustre cette problématique avec la vidange du lac de Guerlédan et la nécessité de disposer de la ressource de la Vilaine.

Des échanges entre les intervenants, le Président ou le Directeur de l'IAV sont ensuite engagés pour préciser les 3 interventions. La question qui ressort est autour du financement de l'écluse, notamment entre la part payée par l'usage de l'eau potable et de la plaisance. Le Président de l'IAV insiste sur la nécessité de répartir l'effort sur tous les usages. L'IAV apporte la majeure partie du financement et le consommateur de l'eau ne peut pas payer la totalité de l'écluse. Monsieur GUÉRIN rappelle que la plaisance doit participer au financement de ce projet et qu'il est envisagé une contribution raisonnable.

Ensuite, le débat est élargi à la salle. Les plaisanciers se sont largement exprimés sur les craintes de participer au financement de l'écluse et affirment d'être déjà largement taxés. Des questions tournent également sur des points du projet, notamment sur le calendrier de la réalisation. Monsieur Thierry BURLLOT, Vice-président du Conseil Régional, intervient sur la nécessité de la construction de l'écluse compte tenu des besoins en eaux du bassin de la Vilaine et du développement économique, ainsi que de la population. Il expose la possibilité de rattacher le financement de ce projet d'intérêt régional aux contrats de Pays, pilotés par la Région, mettant en œuvre localement les fonds européens. Monsieur Jean-François MARY, Président de la CCPR et du GIP du Pays de REDON, exprime son intérêt sur ce projet d'écluse et rappelle les objectifs de développement économique du Pays de REDON. Il a été évoqué également le souhait du retour de la navigation commerciale sur le territoire suite à une interpellation de la salle en lien avec l'arrêt du sablier, le ST GERMAIN.

Avant de conclure, Monsieur RUELLAN interroge le Directeur de l'IAV sur les capacités de l'écluse et sur les bénéfices apportés. Il est évoqué l'intérêt pour l'agriculture puisqu'il ne sera plus nécessaire de relever les niveaux d'eau (qui inonde les terres agricoles), mais aussi de la continuité écologique avec la possibilité de faire passer des poissons grâce à la conception des portes de l'écluse. Ces mêmes portes permettront également d'évacuer la crue contrairement à l'ancienne et ainsi d'effectuer des chasses d'eau pour désenvaser la Vilaine à proximité du barrage. Il est abordé la question du franchissement routier qui est un problème également en été aux moments des fortes fréquentations des plaisanciers. La conception de l'écluse permet d'améliorer la situation car le pont n'enjambrera pas le milieu de l'écluse comme l'ancienne.

Il est évoqué également la possibilité de produire de l'énergie avec l'opportunité d'installer une hydrolienne en hiver. Cela reste très incertain étant donné que l'ancienne écluse sera aussi utilisée en intersaison, afin d'assurer une maintenance plus facile pour la continuité de service pour assurer la navigation en Vilaine.

Ensuite, la question du dragage de l'estuaire est abordée, le Directeur de l'IAV expose qu'une utilisation maximale de l'écluse à marée haute permettra de minimiser ce problème. Des services et des outils à la disposition des plaisanciers accompagneront l'ouvrage pour un usage maximal des ports de la Vilaine. Monsieur BENON de la Compagnie des Ports du Morbihan reprend la parole pour affirmer qu'aujourd'hui, il est en effet problématique de supprimer des éclusages à pleine marée là où c'est le plus intéressant pour la navigation.

Enfin, il est rappelé l'intérêt du projet qui permet d'anticiper les évolutions du changement climatique. Il répond immédiatement à la sécurisation de la production d'eau potable et de sa qualité. Il permet également de « déverrouiller » les capacités de franchissement de l'écluse en saison sèche.

Monsieur GUÉRIN, Président de l'IAV, reprend la parole pour apporter la conclusion à cet après-midi en insistant sur la nécessité de réaliser cet ouvrage et de trouver rapidement les moyens de le financer. Il rappelle qu'il est incontournable de faire contribuer l'usage de la plaisance sans pour autant que cela soit une charge insupportable pour les plaisanciers. C'est un projet « d'utilité publique ». Chacun doit comprendre qu'il n'est donc pas envisageable d'apporter 100 % de financements publics pour réaliser cette écluse.

